ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 28 janvier au 4 février 1862.

NAISSANCES.

19 garçons, 19 filles.

MARIAGES.

Du 3 février. — Entre Silvain-Fortuné-Ghislain Duret, fileur, et Victorine-Ghislaine Raes, femme de chambre. — Jules Uyttenhove, maître cordonnier, et Sophie-Liévine-Joseph Deschamps, sans profession. — Félix Dequick, fileur, et Isabelle-Jeanne Bogaerts, journalière. — Charles-Frédéric Vanhuysse, sellier, et Françoise Moerman, journalière.

DÉCÈS.

Du 28 janvier. — Amandine Dewiere, 19 ans, bobineuse, célibataire, Fontenoy.

Du 30. — Marie Vandenbeulcke, 39 ans, ménagère, épouse de Xavier-Léonard Dumortier, rue du Bois. — Godefroy Spel, 27 ans, tisserand, époux de Sophie Debosschere, Hôpital.

Du 31. — Domitille Tassez, 46 ans, servante, célibataire, place Verte. — Virginie-Joseph Rose, 45 ans, ménagère, épouse de Carlos-Joseph Defrenne, Fosse-aux-Chênes. — Pierre-Louis Dupriez, 28 ans; tisserand, époux de Rosalie Lodens, Hôpital.

Du 1er février. — Jean-Baptiste Lecigne, 30 ans, journalier, époux de Victorine Dufour, Fosse-Cuvelle. — Pierre-Joseph Dumez, 42 ans, fileur, époux de Florine-Joseph Leclercq, Hôpital.

Du 2. — Louis-Auguste Gobert, 18 ans, employé de commerce, célibataire, Blanche-Maille. — Louis-Joseph Delille, 60 ans, sans profession, veuf d'Anne-Catherine Planchon, rue du Collége. — Jeanne-Catherine Anselin, 67 ans, ménagère, épouse de François Moreau, chemin de l'Epeule.

Du 3. — Bibiane Bouduel, 57 ans, ménagère, épouse de Louis Lepers, rue de l'Alouette. — Julie Delannoy, 83 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste Duthoit, Hospice.

Plus 7 garçons et 12 filles décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

REVUE AGRICOLE.

Le marché de mercredi s'est effectué avec une hausse de 1 fr. à 1 fr. 50 par sac sur les blés de fermiers, qui restent toujours peu offerts. Les blés médiocres ont été pays de 39 à 40 fr.; les bons blés de 41 à 42 fr.; les blés de choix de 43 à 45 fr. les 120 kil. réglés rendus aux usines de la meunerie du rayon. Les blés étrangers, suivant le mérite des échantillons, valent de 38 à 44 50 le 120 kil. Une vente publique de blé a été faite dans des conditions satisfaisantes, et elle a démontré qu'à de certaines conditions de prix, la meunerie est encore acheteur. L'essai tenté mercredi doit encourager les intermédiaires à renouveler la tentative.

Les avis de marchés de la province ont apporté une hausse modérée qui varie de 50 cent. à 1 fr. par sac, selon les pays. Quelques-uns sont mêmes venus sans variation; d'autres enfin se sont fait une légère baisse. Les apports sur les halles sont généralement faibles, et, si la meunerie montrait quelques dispositions aux achats, il en ressortirait une hausse prononcée.

Marseille a reçu encore quelques chargements de blé du Levant. Les cours du blé disponible se maintiennent avec assez de fermeté, grâce à quelques demandes qui sont faites par les pays circonvoisins.

A Bordeaux, les prix sont fermes pour les blés de pays. de 30 25 à 30 50 les 80 kil; la farine de 50 à 53 fr. les 100 kil.

Les affaires, à Nantes, sont des plus calmes, et les prix n'y ont pas varié, fautes d'affaires.

Le marché du Mans a haussé de 75 cent. à 1 fr.; les blés s'y vendent de 38 à 38 50 les 100 kil.

La Normandie a toujours quelques besoins. On a fait commercialement 50 cent. de hausse sur les blés du pays. Les blés étrangers sont sans affaires.

Sur la ligne de l'Est, les transactions sont lentes; les marchés ont été un peu mieux approvisionnés que la semaine dernière.

Les avis du Nord nous ont apporté de la hausse sur les bons blés et du calme et même de la baisse sur les mauvaises qualités.

(Extrait du *Moniteur de l'Agriculture.*)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

Paris, 3 février.

D'après ce qui revient des bureaux du Corps législatif et du Sénat, la discussion de l'adresse, dans l'une et l'autre chambre, ne présentera pas moins d'intérêt que l'an dernier. Au Luxembourg, le choix des commissaires a été, dit-on, fort débattu, et tout porte à croire qu'au Palais Bourbon il en sera de même. Aux questions qui regardent la politique extérieure s'ajoutent cette année des préoccupations économiques sur lesquels diffèrent beaucoup de bons esprits.

On assure, quant aux affaires extérieures, que la commission chargée par le Sénat de la rédaction de l'adresse, a reçu du gouvernement des explications tout-à-fait péremptoires. Quelque inquiétude s'était produite au sujet de l'Italie, par le rapprochement du discours de l'empereur et des dépêches récemment échangées entre MM. Thouvenel et de Lavalette. Il paraît que l'un des ministres chargés de soutenir la discussion de l'adresse s'est rendu au sein de la commission pour déclarer qu'en tout état de cause la France, non-seulement maintiendrait nos troupes à Rome, mais protégerait efficacement l'autorité du Saint-Père. Les attestations données tant à l'égard de la question américaine que pour ce qui concerne l'expédition contre le Mexique n'ont pas été, dit-on, moins satisfaisantes.

La politique extérieure du gouvernement pourra donner lieu, au Luxembourg, à des objections plus ou moins développées, mais elles seront purement doctrinales, ou ne porteront que sur des points de détail et d'application. Relativement aux affaires de Rome, des paroles défiantes, signalées déjà comme fâcheuses l'an dernier, seraient déplacées aujourd'hui.

Nous croyons savoir que les membres du Sénat ainsi que les Députés catholiques se préoccupent, avec une très louable insistance, des droits et intérêts de la papauté.

Si quelques voix s'élèvent en faveur du chef de la chrétienté, soit dans les bureaux en ce moment, soit plus tard en discussion publique, on n'y devra voir qu'un protestation contre ce qu'on projette à Turin, mais nullement un reproche de ce qu'on fait à Paris, ou une critique de ce qu'on pense et de ce qu'on espère à Rome.

Quant aux affaires de l'intérieur, comme elles se trouvent en quelque sorte absorbées, condensées dans les mesures économiques sur lesquelles les Chambres auront prochainement à délibérer, les deux adresses se borneront sans doute à une allusion générale. Formuler une approbation trop expresse serait engager plus qu'il ne convient l'indépendance du Parlement, qui reste maître, en définitive, de modifier ou même de rejeter les mesures proposées. Indiquer d'avance tel ou tel désaccord sur tel ou tel expédient financier, serait préjuger intempestivement les intentions législatives.

Tout le monde est d'avis qu'on limite autant que possible à l'avenir les charges contributives. Selon une parole triviale mais juste, les gouvernements s'affaiblissent par la pléthore et se fortifient par la sobriété. Si les courtisans l'oublient, il est bon que les princes se souviennent toujours que les millions du budget sont prélevés sur le revenu du propriétaire, sur le profit du marchand, sur la récolte du cultivateur, sur le salaire de l'ouvrier, sur l'avoir des familles.

A. BAYVET.

Autre correspondance.

Paris, 3 février.

Les œuvres d'art de la collection Campana, achetées par ordre de l'Empereur, seront très prochainement exposées au Palais de l'Industrie. Il est question de percevoir un droit de 50 centimes au profit des ouvriers de nos grands centres manufacturiers.

On dit que, seulement depuis l'ouverture de la session, plus de 200 pétitions ont été adressées au Sénat; dans le nombre s'en trouvent plusieurs ayant trait aux questions économiques sur lesquelles aura prochainement à se prononcer la haute assemblées.

La candidature de M. Troplong est décidément posée à l'Académie, en remplacement de M. Scribe.

Rien n'est encore décidé quant à la publication en France du nouvel ouvrage de Victor Hugo, *Les Misérables*. C'est un roman à la fois démocratique et socialiste, divisé en trois parties et embrassant la période de 1815 à 1848. Le manuscrit a été vendu 300,000 fr. à un éditeur belge. Demain paraît la brochure de M. Proudhon sûr, ou plutôt contre la Pologne. C'est le cas de dire que l'impossible se peut.

M. le docteur de Pietra Santa vient de recevoir de M. le ministre d'Etat la mission d'aller étudier les climats du midi de la France et d'une partie de l'Italie, afin de déterminer d'une manière précise les stations convenables et utiles aux malades atteints d'affections de poitrine. L'Académie de médecine, sur le rapport de M. Barth, a rédigé dans le même but un programme d'observations très-savamment élaboré. Il faut espérer que des enseignements précieux pour la santé publique sortiront de ce concours de lumières et de travaux.

La commission de la propriété littéraire et artistique est, on peut le dire, assiégée chaque jour de communications de toutes sortes. Il en vient de tous les pays et on les doit aussi bien à des hommes de lettres qu'à des éditeurs et à des libraires. Chacun cherche à expliquer la question à son point de vue et il est à craindre qu'il n'en résulte un peu de confusion. Il faut espérer que la commission parviendra à porter la lumière dans le chaos.

Du 15 au 31 janvier, le tribunal de commerce de la Seine a prononcé 70 déclarations de faillites; c'est un total de 138 pour le seul mois de janvier.

La nomination du maréchal Magnan à la grande maîtrise de la franc-maçonnerie est loin d'être acceptée par toutes les loges. Une correspondance adressée au *Phare de la Loire* le texte d'une décision prise le 30 janvier, dans la séance extraordinaire de la loge de l'*Athénée français*.

La loge d'*Athénée français* déclare continuer son état de sommeil, jusqu'à la cessation de l'ordre des choses établi.

Pour extrait : J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bombay, 13 décembre.

L'exportation du salpêtre est défendue pour tous autres points que les ports anglais.

Turin, 3 février.

La manifestation de Florence a eu lieu avec des drapeaux et de la musique. La population parcourait la ville en criant : Vive Rome capitale de l'Italie ! Vive Victor Emmanuel !

Avant de se disperser, la foule s'est portée devant l'hôtel du consul de France.

Berlin, 2 février.

On mande de la frontière de Pologne en date de ce jour :

« Le gouvernement vient de publier le texte d'une déclaration de M. de Bialobrzeski, il y dit que les églises n'ont été fermées que pour empêcher leur profanation par le chant des hymnes politiques prohibées. »

Londres, 2 février.

Buenos-Ayres, 30 décembre. — Aussitôt que toute la province se sera prononcée en faveur de Buenos-Ayres, le général Mitre convoquera le Congrès qui élira son président. L'élection de Mitre est certaine. Urquiza est forcé de désarmer, un escadre a été capturée. La prépondérance de Buenos-Ayres est maintenant certaine. Le départ d'Urquiza pour l'Europe est probable.

Turin, 2 février.

A Florence a eu lieu une manifestation populaire contre les journaux réactionnaires *Commercio* et *Contemporanco*. L'intervention de l'autorité a empêché des désordres.

FAITS DIVERS.

L'exposition préparatoire des produits agricole est maintenant en pleine exécution au palais de l'Industrie. Chaque jour, des agriculteurs éminents, appartenant aux grands corps de l'Etat ou délégués par les sociétés d'agriculture de l'empire, viennent aider de leurs conseils les personnes chargées de ce service.

Les producteurs de vins, notamment ceux de la Bourgogne et de la Champagne, se distinguent entre tous par leur zèle. Cet empressement, qui se manifeste dans toutes les branches du travail agricole, témoigne de l'impulsion imprimée par de récentes mesures à nos mœurs commerciales. Ce concours dévoué nous donnera, pour la première fois, une vue d'ensemble de la principale force productive de notre pays.

La commission impériale classera dans cette exposition tous les produits remarquables et caractéristiques qui lui parviendront avant le 25 février. Elle espère, d'ailleurs que les commissaires royaux l'autoriseront à introduire dans le palais de Londres et à renouveler certains produits agricoles, les fruits, par exemple, qu'on ne peut se procurer maintenant, et qui mûrissent à des époques différentes.

(*Moniteur.*)

— Un jeune homme de Rouen avait, il y a quelque temps, demandé la main d'une jeune veuve, habitant le quartier Saint-Gervais. Celle-ci, ne se sentant pas sans doute disposée à renouer les liens du mariage, avait éconduit son prétendant. Désespéré de cette détermination, notre jeune futur avait résolu de tenter avant-hier auprès de la jeune femme une dernière démarche. Il se rendit donc chez elle, mais il ne fut pas plus heureux que les premières fois, et il se disposait à quitter pour jamais une maison si peu hospitalière, quand la jeune dame se leva pour saluer : en passant auprès de la cheminée où brûlait un feu ardent, les flammes se communiquèrent à ses vêtements. Déjà elle poussait des cris déchirants quand le jeune homme, la saisissant dans ses bras, parvint par une étreinte énergique, à étouffer le feu. La jeune femme, à qui le danger avait fait perdre tout sentiment, reprit cependant bientôt ses sens. Son premier regard fut pour celui qui l'avait arrachée à un si grand péril, et, ne pouvant plus maîtriser son émotion, elle tomba dans les bras de son sauveur, en lui promettant d'être sa femme. Le mariage sera célébré très prochainement.

(*Nouvelliste.*)

— Nous lisons dans le *Mémorial Bordelais :*

« Il y a environ dix-huit mois, il fut perdu, par un habitant de la commune de Caudéran, un coupon de l'indemnité de Saint-Domingue, représentant un capital de 45,300 francs. Avis de cette perte fut inséré dans la plupart des journaux de Bordeaux, et, nous devons le dire, sans résultat aucun. Or, voici ce qui vient de se produire : l'un de ces derniers jours, un homme se présente à la Banque de France pour toucher ledit coupon. Mal lui en advint. La police, prévenue en temps utile, fit triple prise ; elle arrêta cet individu, qui avait été délégué par celui qui avait fait la trouvaille, puis ce dernier, et enfin un troisième larron compromis dans l'affaire.

» Ils auront ultérieurement à répondre de ce fait d'escroquerie devant la justice. »

— Mardi dernier se répandait dans Auxerre la nouvelle de la déconfiture de M. Coppin, notaire à Villeneuve-sur-Yonne, qui, disait-on, venait de disparaître en laissant un passif considérable. Ces bruits n'étaient que trop fondés. Depuis quelques jours, on parlait de la situation embarrassée de M. Coppin, qui était en pourparlers pour vendre son étude. Si nous sommes bien informés, lundi matin, à la suite d'une entrevue où l'un des principaux créanciers lui demandait un compte et des explications, M. Coppin fit atteler son cheval et partit à Joigny, où il devait présenter à la Chambre des notaires son futur successeur. Il disparut dans la journée, laissant à l'hôtel des Ducs de Bourgogne sa voiture et son cheval, que, du reste, il avait vendus quelques jours avant.

Ce jour-là même, plusieurs clients alarmés s'étaient présentés à son étude, et, plus tard, chez M. le juge de paix et au parquet de Joigny, où des plaintes nombreuses ont été déposées. On signale des violations de dépôt et un grand nombre de faux pour des sommes considérables; le notaire délivrait les grosses d'actes qui n'existaient pas avec des mentions d'enregistrement imaginaires ; on aurait également saisi, au domicile de M. Coppin, un grand nombre de billets faux.

Depuis quelques jours, le bureau des hypothèques de Joigny est encombré de cliens de M. Coppin, qui viennent vérifier quel peut être la valeur réelle des titres qu'ils ont entre les mains. Le chiffre du passif ne peut être encore exactement fixé; si l'on en croit les bruits publics, il ne s'élèverait pas à moins de 12 ou 15 cent mille francs.

C'est principalement dans les trois dernières années que se seraient accumulés les faux dont les premiers remonteraient, dit-on, à 1854. Les sommes énormes qui en ont été le produit auraient été dissipées en jeux de bourse.

— On a cru jusqu'ici qu'il n'y avait de Californie qu'en Amérique ; il existe pourtant une Californie en France, sur les limites du département d'Ille-et-Vilaine, où elle s'étend peut-être. Le chemin de fer du réseau breton doit la traverser. Bonne fortune pour la Compagnie d'Orléans ! elle va rouler sur l'or ! On écrit de Redon au *Journal de Rennes :*

« Un ancien habitant de la Californie, nommé C..., était venu habiter ici et vivait sur une somme de 20,000 francs qu'il avait amassée. Voici que, par une fortune inespérée, il vient de découvrir, dans les environs de notre ville, une couche aurifère de plus d'un kilomètre, d'une assez grande profondeur et dont la richesse paraît être considérable. D'après les premiers résultats obtenus, un ouvrier pourrait extraire une once d'or par jour (80 fr.).

» On saura bientôt à quoi s'en tenir sur la valeur de ces affirmations, car le sieur C..., qui présume que sous la couche de sable aurifère se trouve un gisement d'une grande étendue, s'est déjà mis en règle, et il est actuellement en instance près de l'administration supérieure pour obtenir la concession du terrain sur lequel il a fait sa brillante découverte. Ce qui est dès à présent incontestable, c'est que le sable présenté par lui est très riche en or. »

— Nous voyons par une correspondance de Londres que le procès Wyndham en est à sa trente-troisième séance, au prix modeste de 25,000 livres par séance. La presse anglaise ne s'est pas fait scrupule de blâmer sévèrement l'avidité des gens de loi qui s'attachent à prolonger des débats scandaleux, et la faiblesse du magistrat qui le souffre. L'avocat des demandeurs, M. Chambeu, a fait une violente sortie contre la liberté de la presse et réclamé l'intervention du pouvoir pour repousser ce qu'il a appelé ses excès. Cette sortie a été accueillie par des vociférations de l'auditoire.

— Voici un trait caractéristique des situations morale et matérielle du Royaume-Uni. Nous l'extrayons d'une intéressante correspondance anglaise publiée par le *Temps :*

« Il y a quelques semaines, une femme nommée Anne Hamilton se présentait à un agent de police et lui disait :

» J'avais un enfant âgé de onze mois. » N'ayant pas de pain à lui donner, et ne » pouvant me résoudre à le laisser mou- » rir de faim, je l'ai tué. »

» Elle fut remise aux mains de la justice, et peu de jours après on la jugeait. Des interrogatoires, il est résulté qu'elle et son mari occupaient un affreux landis dans quelque affreux repaire de Londres ; qu'ils avaient eu deux enfants, celui que sa mère venait de tuer, et une petite fille qui était atteinte de paralysie ; que le mari était un homme d'un caractère honorable, mais que le manque absolu et prolongé d'ouvrage l'avait précipité dans une horrible misère ; que la femme enfin avait été rencontrée courant, la nuit, par la ville, en proie à une sorte de noir délire, et comme pressée de se fuir.

» Le rôle de l'accusateur public était de conclure à la peine capitale... Il eut soin de suggérer lui-même le seul moyen de défense qu'il fût possible de tenter. Qui sait ? Le meurtre en question n'était peut-être qu'un acte de folie? Quand vint le tour du juge de parler, il dit en s'adressant au jury :

» Si vous croyez que la détresse de » l'accusée a pu ébranler sa raison, il vous » est loisible de l'acquitter à ce point de » vue.

» C'est à peine s'il y eut délibération. Comme l'accusateur public, comme le défenseur, comme le juge, les jurés étaient des hommes.

» Aussi la décision a-t-elle été universellement approuvée. »

— Les étourdissantes nouvelles arrivent des mines de la rivière Salmon, dans l'Oregon. S'il faut s'en rapporter aux récits des mineurs, jamais placers n'auraient contenu de plus abondantes richesses. Ils éclipsent tout l'antérieur de l'histoire des mines. On parle d'un rendement commun de 5 à 50 dollars pour une seule battée ! Ce qui est certain, c'est que tous ceux qui viennent de là pour faire leurs provisions n'ont rien de plus pressé que d'y retourner en toute hâte. Des lettres affirment qu'un homme peut faire en moyenne 200 dollars par jour.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

KERMESSE.

Dimanche 9 février,

La Neuville.

Nous lisons dans les journaux russes et allemands, et dans une partie de la presse française que depuis longtemps on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure.

Les expériences faites sous les yeux des savants réunis ont prouvé que le seul cosmétique qui offrait les garanties de réussite était l'EAU TONIQUE DE CHALMIN.

« Désormais, ont dit les hommes de la » science, cette production régénératrice » de la bulbe capillaire, est le seul moyen » efficace que nous puissions recommander » aux générations envieuses d'une belle » chevelure. »

Nous sommes convaincus que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication.

Parmi les produits découverts jusqu'à ce jour pour enlever les taches, et qui méritent plus particulièrement l'attention du public, nous citerons l'ETHÉROLÉINE DE CHALMIN, chimiste à Rouen. Admis à l'exposition universelle, ce liquide, supérieur à tous les autres de ce genre, permet d'enlever soi-même et instantanément tous les corps gras, taches de peinture, huile, goudron, etc., etc., sans altérer les couleurs même les plus délicates.

On lit dans la *Revue Scientifique :*

« De tous les produits créés jusqu'à ce jour pour les soins de la chevelure, le seul qui offre des garanties de réussite est l'Eau Tonique de Chalmin, de Rouen. La haute et universelle réputation dont elle jouit, pour les remarquables propriétés qu'elle possède de *nourrir, d'augmenter* et *d'embellir* la *Chevelure* est une preuve convaincante de son efficacité. Dans tous les cas d'alopécie, son opération est singulièrement active On la recommande spécialement pour les enfants, parce qu'elle devient la base d'une belle chevelure et qu'elle dispense de l'emploi du peigne fin. »

Nous sommes heureux de pouvoir signaler à l'attention de nos lecteurs une précieuse découverte de M. CHALMIN, parfumeur, à Rouen, qui, par ses incontestables et nombreuses qualités, a attiré sur son auteur la bienveillance de nos dames; ce produit merveilleux est la *Pommade des Châtelaines*; il active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et leur empêche de blanchir en en faisant un usage journalier.

Moins avancés que nous en Chimie, nos ancêtres avaient cependant découvert d'excellents produits de toilette; ces produits, il faut le dire, à leur avantage, étaient composés pour la plupart de plantes hygiéniques et leur emploi était favorable à la santé. On ne pourrait faire un aussi bel éloge de toutes les préparations modernes, cependant M. Chalmin de Rouen, qui s'est adonné spécialement à l'étude de l'hygiénique au moyen-âge, est parvenu à reconstituer dans toute sa pureté primitive l'excellent cosmétique connu sous le nom de Pommade des Châtelaines; c'est aujourd'hui la Pommade de prédilection des gens du monde.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires.

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1e levée	7h » mat.	7h 20 mat.	7h 30 mat.
2e levée	10 » mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3e levée	12 30 soir.	12 50 soir.	1 » soir.
4e levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5e levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1e levée	7h 35 mat.	7h 40 mat.	7h 50 mat.
2e levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3e levée	1 05 soir.	1 10 soir.	1 20 soir.
4e levée	6 55 soir.	7 » soir.	7 10 soir.
5e levée	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.

CHEMIN DE FER DU NORD

Ouverture de la ligne directe d'Arras à Lens, Béthune et Hazebrouck

Service de Paris à Arras, Hazebrouck, Calais et Dunkerque, par la ligne de Lens.

Départs de Paris à Creil, Amiens, Arras, Farbus, Lens, Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Chocques, Lillers, Aire, Thiennes, Steenbecque, Hazebroux :
6.45 8.00 10.00 matin, 2.00 11.15 soir.

Départs d'Hazebrouck à Dunkerque :
8.10 9.15 matin, 3.25 soir.

Hazebrouck à Saint-Omer, Calais :
8.05 9.05 matin, 3.05 soir.

Hazebrouck à Lille :
8.46 matin, 3.16 7.47 soir.

Départs de Lille à Hazebrouck :
7.30 10.10 11.10 matin, 6.35 soir.

Calais à Hazebrouck :
7.00 matin, 5.50 soir.

Saint-Omer à Hazebrouck :
8.09 11.00 matin, 7.05 soir.

Dunkerque à Hazebrouck :
7.30 10.30 matin, 6.25 soir.

Départ d'Hazebrouck à Steenbecque, Thiennes, Aire, Lillers, Chocques, Béthune, Nœux, Bully Grenay, Lens, Farbus, Arras, Amiens, Creil, Paris :
9.10 matin, 12.10 8.15 soir.

Service de Lens vers Lille et Douai (et vice versâ).

Départs de Douai à Leforest, Carvin :
6.35 matin, 12.00 3.25 6.55 soir.

Lille à Fives, Seclin, Carvin :
6.00 6.30 11.35 matin, 3.05 6.30 soir.

Carvin à Hénin-Liétard, Lens :
7.10 matin, 12.20 3.50 7.20 soir.

Départs de Lens à Hénin-Liétard, Carvin
5.55 11.10 matin, 2.06 7.00 soir.

Carvin à Seclin, Fives, Lille :
7.04 11.52 matin, 2.50 7.42 soir.

Carvin à Leforest, Douai :
6.33 matin, 2.48 7.48 soir.